

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20112 - 77ÈME ANNÉE

Le candidat communiste soutenu par le PCR pour la Conférence territoriale élargie

Présidentielle : Fabien Roussel fait confiance aux Réunionnais

Dans son programme de candidat à la présidence de la République, le secrétaire national du PCF propose des mesures urgentes qui permettront aux travailleurs privés d'emploi, aux retraités, aux étudiants et aux salariés mal payés de vivre dignement. Pour préparer l'avenir de La Réunion, Fabien Roussel fait confiance aux Réunionnais pour proposer un plan de développement qui sera dans sa future loi-programme pour les Outre-mer. Ce plan pourra être élaboré par la Conférence territoriale élargie, instance de concertation dont la création est soutenue par le candidat communiste à la présidentielle.

En 1959, la création du Parti communiste réunionnais à partir de la Fédération départementale du Parti communiste découlait d'une analyse : c'était aux Réunionnais d'être responsables de la gestion des affaires de leur pays, et pour secouer le joug colonial, un outil a été créé, le Parti communiste réunionnais.

Cette analyse venait d'une réalité : au même titre que durant plusieurs siècles s'est construit un peuple français, le même procédé a été à l'œuvre à La Réunion avec des apports de civilisations différentes qui ont créé un peuple réunionnais unique au monde, et que les Réunionnais peuvent être fiers d'être un peuple, égal à n'importe quel autre dont le peuple français. Dans ces conditions, seul un parti réunionnais peut être responsable de ses actions devant le peuple réunionnais.

Cette analyse a alors été déclinée dans un programme : donner les moyens aux Réunionnais d'apporter des réponses aux problèmes spécifiques auxquels ils sont confrontés.

Combats contre la répression de l'identité réunionnaise

Durant des décennies, cette analyse et son applica-

tion ont fait l'objet d'une sévère répression par le pouvoir. Des militants communistes sont morts, d'autres ont été emprisonnés en raison de leur opinion politique, « Témoignages » a été saisi 47 fois et son directeur, Paul Vergès, condamné à de la prison ferme pour délit de presse. La résistance des communistes a permis de faire prospérer un mouvement toujours plus large contre la répression. Cela a permis d'importantes conquêtes comme la quasi-éradication de la fraude et des violences électorales, le respect de la liberté de la presse et du pluralisme des opinions, la reconnaissance de l'identité d'un peuple réunionnais au travers de sa langue et de ses pratiques culturelles, et le droit pour les Réunionnais d'avoir les mêmes droits sociaux que n'importe quel citoyen vivant dans l'ancienne métropole.

Crise causée par le néocolonialisme

Mais pendant ce temps, la situation économique de La Réunion n'a cessé de se dégrader. L'objectif du pouvoir est d'une part de garantir la présence française dans l'océan Indien en achetant la paix sociale à La Réunion via d'importants transferts publics, et d'autre part d'utiliser ces transferts publics pour les convertir en profits privés par des dépenses dans des filiales d'entreprises principalement françaises, qui sont ensuite rapatriés dans ce pays européen.

Une telle politique décidée à Paris n'a pas pour objectif le développement de La Réunion. Elle s'est traduite par la ruine de l'économie de production et par un chômage massif qui renforce encore la dépendance des Réunionnais aux transferts publics et à l'influence du modèle culturel occidental. L'impasse de ce système est de plus en plus largement reconnue. Au-delà du Parti communiste réunionnais, d'autres forces politiques reconnaissent implicitement la justesse de l'analyse du

Parti sur ce plan. Reste à mettre en œuvre les moyens pour sortir de cette crise qui rejette la moitié des Réunionnais dans la pauvreté et la précarité.

Conférence territoriale élargie

Le Parti communiste réunionnais prône pour la convocation d'une Conférence territoriale élargie à toutes les forces vives de La Réunion. A charge pour cette Conférence de se concerter pour construire un projet de développement susceptible d'être soutenu par un large rassemblement des Réunionnais. Ce projet créé par des Réunionnais, et appliqué par des Réunionnais sera alors la base de discussion de nouveaux rapports avec l'ancienne métropole. Cela suppose que le pouvoir parisien décide de faire confiance aux Réunionnais pour régler leurs problèmes spécifiques. C'est exactement la ligne sur laquelle se situe le candidat du PCF à l'élection présidentielle, Fabien Roussel.

Pour sortir les outre-mer du sous-développement,

il compte mettre en œuvre une loi-programme. Jusqu'à présent, ce genre de texte n'a pas permis de régler les problèmes. Loi-programme, loi d'orientation et autres se sont construites sur la base des préoccupations parisiennes, avec des adaptations à la marge.

Aux Réunionnais d'être responsables

Fabien Roussel est dans une toute autre démarche. Pour les mesures qui s'appliqueront à La Réunion, c'est aux Réunionnais qu'il reconnaît la responsabilité de proposer et de mettre en œuvre. A charge pour le pouvoir de donner les moyens financiers pour accompagner le développement.

C'est pourquoi Fabien Roussel soutient la Conférence territoriale élargie. Le candidat du PCF est fidèle aux principes qui guident les relations entre le PCF et le PCR depuis 1959. Car il reconnaît l'existence du peuple réunionnais.

M.M.

Edito

Affaire McKinsey : l'utilité d'avoir des élus communistes

Le Parquet national financier annonce ce 6 avril avoir ouvert une enquête préliminaire du chef de « blanchiment aggravé de fraude fiscale », « après avoir pris connaissance du rapport » de la commission d'enquête sénatoriale sur l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques, et « après avoir procédé à des vérifications ».

Selon le communiqué du procureur de la République financier, l'enquête préliminaire a été ouverte le 31 mars 2022. Elle a été confiée au Service d'enquêtes judiciaires des finances. Un autre volet est donc ouvert. Le 25 mars, le Sénat avait saisi la justice pour une suspicion de faux témoignage, après des déclarations de Karim Tadjeddine, directeur associé de McKinsey, qui a assuré que la société payait des impôts en France. Dans un communiqué du Sénat, Arnaud Bazin, président de la commission d'enquête, et Éliane Assassi, rapporteure, disent « prendre acte de l'ouverture d'une enquête préliminaire

du PNF contre le cabinet de conseil McKinsey ». Contactée par Public Sénat, la rapporteure de la commission d'enquête Éliane Assassi (PCF) estime que cette enquête « illustre la gravité de la situation ». « Je pense que ça s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons fait, en saisissant le procureur au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale. Cela révèle le sérieux et la rigueur de la commission d'enquête. »

La commission d'enquête du Sénat avait pointé en mars une "intervention (...) exponentielle" de ces cabinets dans "l'ensemble des politiques de l'Etat", les dépenses des ministères dans ce domaine s'élevant à 894 millions d'euros en 2021. Si l'on prend en compte "les dépenses de conseil de l'Etat au sens large" (en incluant les opérateurs tels que Pôle emploi, la Caisse des dépôts et consignations...), ce montant a "dépassé le milliard d'euros en 2021". Le cabinet McKinsey, qui conseille le gouvernement sur la stratégie vaccinale, est particulièrement pointé du doigt. Il est accusé par la commission d'en-

quête de ne pas avoir payé d'impôts en France depuis une dizaine d'années. Dans une tribune diffusée dans Marianne le 5 avril, des magistrats jugeaient "anormal" qu'aucune enquête n'ait été ouverte sur "ce qui pourrait être un véritable scandale d'État". Parmi les points susceptibles d'"attirer l'attention de tout magistrat du parquet", ils évoquaient l'éventualité d'une fraude fiscale, le processus d'attribution de ces marchés et "la réalité" des prestations rémunérées.

Un rapport volumineux de 361 pages, après avoir entendu 47 personnes sous serment et analysé plus de 7 000 documents : voilà ce qu'a livré, jeudi 17 mars, la commission d'enquête sénatoriale sur l'influence des cabinets de conseil pendant la mandature d'Emmanuel Macron. Ses conclusions sont sans appel : les dépenses de conseil ont doublé depuis 2018, atteignant un coût estimé à 894 millions d'euros en 2021. Pour la rapporteuse du rapport, ce phénomène éclaire l'action de l'actuel gouvernement. "Ils installent leur logique de réduction du nombre de fonctionnaires, qui peuvent être remplacés par des cabinets privés, peu importe si cela coûte un pognon de dingue", tacle Éliane Assassi, sénatrice communiste de Seine-Saint-Denis, faisant référence à une petite phrase d'Emmanuel Macron qui évoquait à l'époque les minima sociaux. L'élue a livré un véritable réquisitoire contre la place que ces cabinets de conseil occupent dans les politiques publiques de la mandature d'Emmanuel Macron. "Il s'agit pourtant d'argent public. Et encore, nous n'avons qu'une estimation minimale [de l'argent dépensé] car nous n'avons interrogé qu'environ 10% d'agences de l'État." Elle évoque une "intrusion en profondeur du secteur privé dans la sphère publique", qui participe au rabaissement de ceux qui travaillent dans les administrations françaises.

Selon un rapport du Sénat, la société américaine n'a pas payé d'impôt sur les sociétés en France entre 2011 et 2020, alors qu'elle a réalisé un chiffre d'affaires de plusieurs centaines de mil-

lions d'euros, pour partie avec l'Etat français. Pendant cette période, le cabinet n'a pas été contrôlé par l'administration fiscale, selon le Sénat. Une vérification a été lancée fin 2021, mais les sénateurs n'ont pas eu connaissance d'un autre contrôle au cours de la période 2011-2020. D'après Le Canard enchaîné, c'est le projet de commission d'enquête qui aurait poussé l'administration fiscale à lancer une procédure. Interrogé par « Les Echos », le cabinet réitère avoir « respecté l'ensemble des règles fiscales et sociales françaises ». Entre 2011 et 2020, McKinsey France dit avoir versé 422 millions d'euros d'impôts et de charges sociales. Une source proche du dossier confie que cette somme serait en réalité constituée de 80 % de charges sociales et 20 % d'impôts et taxes locales, soit 80 millions d'euros sur dix ans, une somme très modique. McKinsey France a recours à un montage bien connu des fiscalistes : le prix de transfert. Què-saco ? Restez avec nous, c'est assez simple. Dans le cadre d'une multinationale, la société mère refacture à ses filiales le prix des services qu'elle leur apporte. Cela peut également comprendre les frais d'administration générale, l'usage de la marque, l'assistance interne au sein du réseau, la mise à disposition de personnels, etc. Cette facturation s'appelle le prix de transfert. Seulement voilà, le doute plane : dans le cas de McKinsey, « les prix de transfert que les entités françaises de McKinsey versent à la société américaine sont d'un montant tel qu'ils participent à rendre le résultat fiscal en France nul ou négatif, depuis au moins 10 ans », fustige le rapport de la commission sénatoriale. Rappelons ici que si pas de bénéfice, pas d'impôt sur les sociétés.

L'affaire Mc Kinsey n'est que le reflet des pratiques de ce monde néolibéral, et heureusement qu'il y a des parlementaires communistes pour faire la lumière sur ces pratiques scandaleuses.

« Tout ce qui est légal, n'est pas forcément moral »

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Késtyon-répons : Mayi-pinm ossi lé bon pou trape nout sékirité alimantèr

Mézami mi panss zot i koné mayi-pinm ? In pé i di sa mapinm – dann diksyonèrè i pé trouv alo sou lo nom sorgo. Dann l’Afrik laba, i apèl ali gromil, lo mil étansak noukréol ni apèl miyé. Mi panss sa i fo konète é mèm i fo planté. Pars i fo rokonète néna pi bonpé sa koméla.

Mi rapèl néna dé tan-zé-dé-tan l’avé sa dann la kour mon gran-mère. Konbien l’tan l’avé, mi rapèl pi bien, mé a la rès gravé dann disk dir mon mémoir. Mi oi sa konm in gran pyé mayi avèk dsi la tête in balyé avèk sépa konbien lo grin. Vayan pou fé mayi pété avèk dosik !

Dann déssèrtin péi l’Afrik i plante sorgo pou demoune manzé é sa lé vré sirtou dann bande péi i koné la shalèr épi la séssrès. Mi pans lanba dann Burkina Fasso, i plante bonpé mapinm é zordi i mélanj sa avèk la farine de blé pou fé do pin é sa i évite inporte tro lo blé. Ala in bon solission é s i sa lé bon pou banna i pé zète galman bon pou nou issi La Rényon.

Koméla dan la Franss i plante galman sorgo pou la nouritir bande zanimo pars sa i évite tro irigué dann péi na poin dolo an kantité... Dann la Chine néna la roshèch dsi in sorgo sikré pou fabrik dossik épi bande Ko-produi.

Mézami si ni gingn pa plante lo blé-i paré noute tèrè avèk noute kliman lé pa tro bon pou sa (mi vannde azot sa konm mwin l’ashté) mé sak mi majine ala ankòr in plante i pé ède anou épi bann zil loséan indien trape noute sékirité alimantèrè késtyon d’mète plizyèr korde avèk noute l’ark.

In lidé pou mète avèk bannzidé noute parti – La Rényon noute péi-PCR noute parti.

Justin